



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 09.06.2022, **Publication répétée:** 07.06.2022, 08.06.2022

Date d'échéance prévue: 07.06.2024

Numéro de publication: SR01-0000007029

Entité de publication

Michel Monod, Place du Nord 7, 1071 Chexbres

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Centre de formation routière de Savigny SA avec Centre de formation routière de Savigny SA

3. Publication

Organisation transférante:

Centre de formation routière de Savigny SA
CHE-112.666.123
c/o: Sylvaire Coquil
chemin des Gavardes 7
1073 Savigny

Organisation reprenante:

Centre de formation routière de Savigny SA
CHE-157.161.291
c/o: Sylvaire Coquil
Route de Pré la Pierre 7
1073 Savigny

Publication de la fusion dans la FOSC: 16.05.2022

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 16.08.2022 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Michel Monod
Place du Nord 7
1071 Chexbres